



# FÉDÉRATION FRANÇAISE de GÉNÉALOGIE

Flash n° 186 - juin 2012

**Géné@2012@,  
le Forum national de la Généalogie**  
Nous pouvons vous envoyer des affiches ou de petits encarts supplémentaires  
Contact : [parisgenea2.ffg@gmail.com](mailto:parisgenea2.ffg@gmail.com)

## In memoriam



Nous apprenons avec une très profonde tristesse le décès de Michèle PLUQUIN, administrateur et trésorier-adjoint de la FFG le jeudi 28 juin 2012.

Une biographie sera présentée dans le flash de juillet.

## Sommaire

- In memoriam
- Edito
- Les rendez-vous de la Fédération
- Salons, congrès et portes ouvertes
- Permanences des antennes franciliennes
- Nouvelles de la Fédération
- Nouvelles des associations
- Nouvelles de l'Association des archivistes français

## Edito

### Rapport moral 2011

En 2011, la Fédération a reçu des 158 associations la constituant, 58 213 cotisations contre 60 057 en 2010 soit une baisse de 3,08 % confirmant la tendance constatée depuis 2009. Cette baisse d'effectifs touche toutes les régions à l'exception de la Bretagne et de la Normandie ; plus qu'une conséquence négative des mises en ligne, cette diminution nous semble plutôt due à l'état d'esprit d'une nouvelle génération de généalogistes très éloignée de la culture associative. Notre secrétaire général, Jean-Yves HOUARD, qui a remplacé dans cette fonction Mireille PAILLEUX à l'automne, détaillera les actions de la Fédération pendant l'année écoulée. D'une façon générale, le bureau a eu



trois axes de travail :

- **Défendre les acquis de la généalogie associative**
- **Promouvoir et diffuser notre passion**
- **Jouer un rôle social auprès des jeunes**

#### Défendre les acquis de la généalogie associative

Le vif débat sur la réutilisation des données publiques et, sous-jacent, le conflit entre les sociétés commerciales et les archivistes départementaux, nous a inquiétés et mobilisés tout au long de l'année ; nous avons saisi toutes les occasions, journées d'étude, congrès, Conseil supérieur des Archives, devant des interlocuteurs variés, de l'archiviste départemental au ministre de la Culture, pour réaffirmer la position de la généalogie associative.

**Pouvoir utiliser scientifiquement et gratuitement le contenu des archives en toute liberté et sans suspicion.**

Ce message nous l'avons affirmé à la journée d'étude de l'Association des Archives de France qui est un peu le laboratoire d'élaboration des circulaires régissant les services d'Archives, au Conseil supérieur des Archives devant le directeur du Patrimoine, le directeur du SIAF et le ministre de la Culture, à l'ouverture du 21<sup>e</sup> congrès national de généalogie en présence des médias spécialisés. Personnellement, je pense que l'année 2011 marquera la fin d'une époque pour les associations, celle où nous étions les premiers et souvent les uniques partenaires des archives qui, pratiquement, n'hésitaient pas à nous sous-traiter des missions : micro filmage, numérisation (scanner), création de bases de données, organisation de cours de généalogie ; les nouveaux archivistes, en plus de leur formation traditionnelle de sauvegarde du patrimoine, sont aussi devenus des communicants formés aux techniques modernes de cet art. Il faut désormais nous attendre à être mis de plus en plus en concurrence avec d'autres acteurs de la généalogie comme des cabinets de généalogie successorale ou de simples particuliers, lancés dans l'indexation participative sans formation particulière ! Il nous faut, il vous faut trouver d'autres raisons que les dépouillements pour nous rendre à nouveau indispensables... Peut-être une piste, les archivistes, lors de réunions, nous disent profondément regretter qu'il n'y ait que 5% de leurs fonds qui soient systématiquement consultés (l'état civil) alors que les 95% restants, ignorés et négligés, sont très riches en renseignements généalogiques. À cette prise d'autonomie des archivistes, s'ajoutent les différentes circulaires et recommandations de la CADA et de la CNIL encadrant drastiquement l'exploitation des données en ligne et qui peuvent, mal appliquées, avoir des conséquences désastreuses sur nos activités. C'est un problème que nous suivons journallement ; nous vous proposons d'en débattre au cours de cette assemblée générale.

#### Promouvoir et diffuser notre passion

C'est essentiel pour assurer la pérennité de nos associations. Pour cela nous avons été présents du 12 au 14 mars au salon des Seniors. Du 2 au 4 juin s'est tenu à Lille le 21<sup>e</sup> congrès de généalogie ; son organisation a été parfaite, son contenu scientifique reconnu comme de haut niveau mais, malheureusement, sa fréquentation n'a pas répondu aux attentes des organisateurs : manque de relais locaux, manque de coopération de la municipalité de Lille, des médias ; les raisons de cette désaffection sont multiples et la Fédération en a tiré des enseignements, allégeant les contraintes du cahier des charges en supprimant des obligations visiblement dépassées. À côté de ces promotions physiques, nous avons, grâce surtout à Jean-Yves HOUARD, mieux utilisé les nouveaux moyens de communication en mettant en place le blog de la Fédération, un compte twitter, un flux RSS, une page FACEBOOK, une veille et un groupe Yahoo. La refonte complète du site de la FFG est commencée. Sur une idée de Jean-François PELLAN, nous avons créé deux bases de données ouvertes à tous :

**Gene@ressources** qui permet de trouver gratuitement les ressources en ligne existantes créées par les institutions ou les associations fédérées.

**Relevé d'Intérêt National Généalogique Paris** dont le but est la reconstitution, à partir d'actes établis en province, de l'état civil de Paris avant le 1<sup>er</sup> janvier 1860.

#### Jouer un rôle social auprès des jeunes

Nous estimons que c'est le rôle de la Fédération d'inciter les jeunes à pratiquer la généalogie, de les former et de les encadrer. Nous avons, parallèlement à l'activité de la commission Génécole, incité fortement à la création d'une structure d'accueil pour les jeunes sous forme d'association loi 1901 « *Les jeunes et la généalogie* » ; ses premiers pas sont très encourageants. Nous nous sommes également occupés des jeunes en

réinsertion en signant, le 9 novembre 2011, une convention avec l'EPIDE, plus connue sous le nom d' « école de la 2<sup>e</sup> chance », ouverte aux 18/25 ans particulièrement déstructurés. La F.F.G., avec l'aide des associations volontaires, mettra en place des ateliers généalogiques dans les différents centres de l'EPIDE.

Avant de laisser la parole à Jean-Yves HOUARD pour le rapport d'activité, je voulais remercier tous les membres du bureau avec une pensée particulière pour Michèle PLUQUIN, absente aujourd'hui et qui, malgré la maladie, a tenu sans faillir son poste de trésorier adjoint, pour leur aide, leur soutien et leur compétence ; merci à Mireille PAILLEUX et à Catherine BAS qui ont quitté le bureau au cours de l'année 2011, merci à Christiane DIEUX qui a cessé ses fonctions d'assistante fédérale fin juillet mais que nous revoyons régulièrement comme vice-présidente du cercle généalogique du Loir et Cher, merci à tous les bénévoles qui se dévouent tout au long de l'année pour la bonne marche de la Fédération et puis, pour terminer, bienvenue à Nathalie JACQUEMART, notre nouvelle et dévouée assistante.

Michel SEMENTERY

§§§§§§§§§§

**□ Motion votée à l'Assemblée Générale du 9 juin 2012 et qui sera présentée au Ministre de la Culture et de la Communication.**

Les associations membres de la fédération française de généalogie, réunies en assemblée générale reconnaissent la nécessité de la protection de la vie privée des individus et des données à caractère personnel.

Rappellent que l'article 56 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dispose que « *les informations concernant les personnes décédées, y compris celles qui figurent sur les certificats des causes de décès, peuvent faire l'objet d'un traitement de données, sauf si l'intéressé a, de son vivant, exprimé son refus par écrit.* »

Rappellent également que la Cour de Cassation a, dans de nombreux arrêts, déclaré que la protection de la vie privée ne concernait que les personnes vivantes.

Prendent acte de ce que la Commission nationale de l'informatique et des libertés a donné son accord aux services d'archives publiques pour la divulgation via Internet :

- des actes de naissance de plus de soixante-quinze ans après occultation des mentions marginales et sans occultation passé un délai de cent ans,
- des actes de mariage de plus de soixante-quinze ans sans occultation des mentions marginales
- et des actes de décès de plus de vingt-cinq ans sans occultation des mentions marginales.

**MAIS :**

Ne peuvent accepter que soit interdite l'indexation sur les données nominatives des personnes durant une période pouvant aller jusqu'à cent vingt ans, notamment en ce qui concerne l'état civil.

Rappellent :

- que les actes de naissance de plus de cent ans publiés sur internet, donc avec les mentions marginales, ne concernent quasiment que des personnes décédées, dont les parents et témoins sont tous décédés.
- que les actes de mariage célébrés depuis plus de soixante-quinze ans ne concernent que des personnes décédées, dont les parents et témoins sont tous également décédés.
- que les actes de décès n'indiquent que les prénoms et noms des défunts, leurs filiations, leurs lieu et date de décès, lieu et date de naissance, domicile, profession, état matrimonial et les identités et parentés des déclarants, ces actes ne pouvant jamais contenir d'informations relatives à la race, la couleur de peau, une tendance sexuelle, une religion, ou sur les causes de la mort.
- que les indications diverses figurant dans les différents types d'actes de l'état civil pour des personnes décédées ne peuvent porter atteinte à la vie privée des individus conformément à la jurisprudence de la Cour de cassation, ni au respect dû à la mémoire des personnes décédées.

- que la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 a pour but de protéger les personnes vivantes et ne concerne aucunement les personnes décédées.

Pensent que c'est un non-sens, à l'heure actuelle, de vouloir obliger les internautes à tourner des pages et des pages pour trouver le document qui les intéresse ; qu'au contraire les indexations par des outils de recherche interne doivent être encouragées.

EN CONSÉQUENCE DE QUOI :

Les associations généalogiques de France demandent à ce que l'alinéa 2 de l'article 13 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, qui dispose « *La réutilisation d'informations publiques comportant des données à caractère personnel est subordonnée au respect des dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés* » soit complété ainsi :

**Par exception à l'alinéa précédent, ces réutilisations de données à caractère personnel et leurs indexations sont autorisées pour les actes de l'état civil concernant des personnes décédées.**

§§§§§§§§§§

□ **Bilan de la Première Journée du Généalogiste - mardi 26 juin 2012 - Service Historique de la Défense - Vincennes (94).**

Le mardi 26 juin 2012, le Service historique de la Défense (SHD) a accueilli environ 500 visiteurs au château de Vincennes pour la 1<sup>re</sup> journée du généalogiste, avec le soutien de la Fédération française de Généalogie (FFG) et de la Revue française de Généalogie (RFG). Chacun a participé à au moins un atelier, une conférence ou une visite.

C'est donc un réel succès pour cette première journée du généalogiste organisée par le Service Historique de la Défense et la FFG.

Des visites toutes les demi-heures, six conférences présentant les ressources généalogiques du service et douze ateliers ont permis aux débutants comme aux chercheurs aguerris d'approfondir leurs connaissances et leur méthodologie.

Affluence également aux stands d'exposition des différents sites du SHD ouverts au public : Brest, Caen, Châtellerauld, Cherbourg, Lorient, Pau, Rochefort, Toulon et Vincennes et de leurs partenaires : FFG et RFG.



□ **Nouvelles de Marseille 2013 : ouverture du site du congrès !**

Désormais, vous trouverez sur le site du congrès toutes les informations vous permettant d'organiser votre venue en tant que visiteur ou exposant : [www.congresgenealogie2013.fr](http://www.congresgenealogie2013.fr).

## Les rendez-vous de la Fédération

15 au 18 juillet 2012	Forum international de généalogie juive	Hôtel Marriott Rive Gauche - Paris
06 septembre 2012	Réunion de Bureau	Tour Essor - Pantin
19 octobre 2012	Réunion de Bureau	Tour Essor - Pantin
20 octobre 2012	Conseil d'Administration	Tour Essor - Pantin

## Salons, congrès et portes ouvertes

<b>XXXII<sup>e</sup> Congrès International de Généalogie Juive - 15 au 18 juillet 2012 - Paris (75)</b>
Organisé par le Cercle de Généalogie Juive sous l'égide de l'International Association of Jewish Societies. 4 jours de conférences, ateliers, films, expositions, salon de la généalogie, etc. Rens. <a href="mailto:contact@paris2012.eu">contact@paris2012.eu</a> - <a href="http://www.paris2012.eu">www.paris2012.eu</a>
<b>Portes ouvertes à la généalogie - 15 septembre 2012 après-midi - Ixassou (64)</b>
Organisées par l'association "Généalogie Histoire des Familles Pays-Basque - Adour Maritime" en collaboration avec l'association "Jakintza" de Ciboure - salle "Ateka" en face du fronton d'Ixassou. Entrée libre et gratuite. Contact : <a href="mailto:contact@ghfpbam.org">contact@ghfpbam.org</a> - site : <a href="http://www.ghfpbam.org">http://www.ghfpbam.org</a>
<b>CEGENCEB-10ANS - 22 et 23 septembre 2012 - Mauron (56)</b>
Organisé par le Cercle Généalogique Centre Est Bretagne. Salle Monroe - avenue de Newmarket. Rens. <a href="http://cegenceb.asso.fr">http://cegenceb.asso.fr</a>
<b>XXX<sup>e</sup> congrès international des Sciences généalogique et héraldique - 24-28 septembre 2012 - Maastricht (Pays-Bas)</b>
Organisé par la Confédération Internationale de Généalogie et d'Héraldique. Thème : les frontières en généalogie et héraldique. Site : <a href="http://fr.congress2012.info/">http://fr.congress2012.info/</a> Contact : <a href="mailto:info@congress2012.info">info@congress2012.info</a>
<b>Géné@2012 - 29-30 septembre 2012 - Hôtel de Soubise Paris (75)</b>
Organisé par la Fédération Française de Généalogie avec les associations fédérées, en partenariat avec les Archives nationales. Contact : <a href="mailto:parisgenea2.ffg@gmail.com">parisgenea2.ffg@gmail.com</a>
<b>Rencontres régionales de Poitou-Charentes - 29 et 30 septembre 2012 - La Rochelle (17)</b>
Organisées par le Cercle Généalogique d'Aunis. Salle des Fêtes de Villeneuve-les-Salines avenue Billaud-Varennnes - entrée libre et gratuite - 10h à 18h. Contact : <a href="mailto:cqaunis@free.fr">cqaunis@free.fr</a>
<b>Forum de l'Union Généalogique de Bourgogne - 6 octobre 2012 - Dijon (21)</b>
Organisé par le Cercle Généalogique de Côte d'Or, avec le Cercle Généalogique de Saône et Loire, la Société Généalogique de l'Yonne et Généalogie Entraide Recherche en Côte d'Or Salle Devoges - rens : <a href="mailto:gerard.jossot@wanadoo.fr">gerard.jossot@wanadoo.fr</a>
<b>Forum - 6 et 7 octobre 2012 - Bordeaux (33)</b>
Bordeaux Terre de Rencontres - Migrants et Venus d'Ailleurs. Organisé par les Amitiés Généalogiques Bordelaises et le Centre Généalogique du Sud-Ouest. Espace Saint-Rémi - 4 rue Jouannet - 9h30 à 18h. Contact : <a href="mailto:forum2012@genealogie-gironde.org">forum2012@genealogie-gironde.org</a>
<b>Salon - 6 et 7 octobre 2012 - Wavre (Belgique 1300)</b>
Organisé par Géniwal - Généatica « à la recherche de vos ancêtres » - thème : "La généalogie high tech" - Hôtel de ville et Cloître - Chaussée de Nivelles - 1300 Wavre - <a href="http://www.geniwal.eu/pg.php?id_menu=825">http://www.geniwal.eu/pg.php?id_menu=825</a>
<b>Journées de généalogie - 13 et 14 octobre 2012 - Toulouse (31)</b>
Organisées par l'Entraide Généalogique du Midi Toulousain au Centre culturel de Fontaine-Lestang, 59 rue Vestrepain, à Toulouse (M <sup>o</sup> Fontaine-Lestang) - samedi de 14h à 18h30 - dimanche de 10h à 12h & de 14h à 18h. Contact : tél 05 34 63 91 06 - Site : <a href="http://www.egmt.org">http://www.egmt.org</a> - Courriel : <a href="mailto:contact@egmt.org">contact@egmt.org</a>



<b>V<sup>e</sup> Forum de généalogie Rhône-Alpes - 13 et 14 octobre 2012 - Givors (69)</b>
Organisé par la Société Généalogique du Lyonnais et du Beaujolais (CGLB) et le Centre Généalogique de Vienne et de la Vallée du Rhône (CGVVR) sous l'égide du Centre d'Etudes Généalogiques Rhône-Alpes (CEGRA) - palais des sports Salvador Allende - Givors - sam 13 : 10h-18h / dim 14 : 10h-17h. Entrée gratuite.
<b>Exposition - du 16 au 20 octobre 2012 - Taverny (95)</b>
Organisée par l'Association généalogique de Taverny « Généalogie, Histoire et histoires ». Centre Culturel - rue du Chemin Vert de Boissy - de 12h à 18h - entrée libre 17 octobre à 14h30 : conférence « Généalogie, Histoire et histoires en Vallée de Montmorency » - Médiathèque - même rue - entrée libre mais rés. obligatoire : 06.89.45.17.15 ou <a href="mailto:a.g.t@free.fr">a.g.t@free.fr</a>
<b>Forum Régional UGC (Région Centre) - 21 octobre 2012 - Issoudun (36)</b>
Organisé par la Société Généalogique du Bas-Berry (SGBB) avec les associations fédérées de la Région Centre ou voisines. Site : <a href="http://wix.com/phpacaud/sqbb">http://wix.com/phpacaud/sqbb</a>
<b>Exposition - 28 octobre 2012 - Saint-Just-Saint-Rambert (42)</b>
Organisée par l'Association Généalogique de la Loire « entre sources et verreries ». Artisans en verrerie et vitraux, associations du patrimoine et de généalogie... Salle de l'embarcadère - de 9h à 18h - entrée libre - <a href="http://www.loiregenealogie.org/">http://www.loiregenealogie.org/</a>
<b>Portes ouvertes à la généalogie - 10 novembre 2012 - Bassussarry (64)</b>
Organisées par l'association "Généalogie Histoire des Familles Pays-Basque - Adour Maritime" en collaboration avec l'association "Jakintza" de Ciboure - Mairie - de 14h à 18h - entrée libre et gratuite. Contact : <a href="mailto:contact@ghfpbam.org">contact@ghfpbam.org</a> - site : <a href="http://www.ghfpbam.org">http://www.ghfpbam.org</a>
<b>Exposition - du 10 au 16 septembre 2012 - Wamin (62)</b>
Organisée par le Centre d'Etudes Généalogiques du Pays des 7 Vallées Lundi à vendredi : 14h30-19h / sam et dim : 10h-19h - commanderie du Bois Saint-Jean <a href="http://www.genefede.org/menu.php?mbre=&amp;partie=1&amp;page=2">http://www.genefede.org/menu.php?mbre=&amp;partie=1&amp;page=2</a>
<b>XV<sup>e</sup> Salon généalogique du Gard - 10 et 11 novembre 2012 - Nîmes (30)</b>
Organisé par l'Union des Généalogistes Gardois Salle des Costières - Nîmes. Rens. <a href="http://suzeqranger.free.fr">http://suzeqranger.free.fr</a>
<b>XXI<sup>es</sup> Journées Régionales de Généalogie - 17 et 18 novembre 2012 - Montélimar (26)</b>
organisées par le Cercle Généalogique de la Drôme Provençale (CGDP) et le Centre Généalogique du Midi-Provence (CGMP), salle Mistral - Montélimar - de 9h à 18h - entrée libre Pour les associations qui désireraient y tenir un stand prendre contact : <a href="mailto:cqdp@wanadoo.fr">cqdp@wanadoo.fr</a>
<b>XXII<sup>e</sup> Congrès national de généalogie - 31 mai au 2 juin 2013 - Marseille (13)</b>
Organisé par le Centre Généalogique de Midi Provence : <a href="http://www.congresgenealogie2013.fr">www.congresgenealogie2013.fr</a>

### Les permanences des antennes franciliennes

Ces réunions ont lieu au siège de la Fédération : 14, rue Scandicci à Pantin - 22<sup>e</sup> étage.

Cercle Généalogique de Loir-et-Cher	27 07 - 24 08 - 07 09	Grande Salle	10 h 00
Centre d'Entraide Généalogique de Franche-Comté	18 09	Grande Salle	10 h 00
Cercle Généalogique de Touraine	13 09	Grande Salle	15 h 00
Association Généalogique de la Charente	15 09	Grande Salle	09 h 30
Cercle Généalogique Poitevin	-	Grande Salle	14 h 00
Cercle Généalogique du Haut-Berry	-	Petite Salle	13 h 00
Cercle Généalogique de la Marche et du Limousin	23 06	Petite Salle	14 h 00
Entraide Généalogique Midi Toulousain	08 09	Grande Salle	14 h 00

□ **Agenda des administrateurs (hors commission et bureau) - juin 2012**

- 16-17 juin - Salon généalogie et histoire en Aquitaine - 40 - Mont de Marsan (T. CHESTIER - P.VIGAN).
- 30 juin - utilisation des blogs et des médias sociaux - 37 - Tours (J-Y HOUARD)

□ **Liste de discussion « forumfed »**

- Rappel : tous les administrateurs d'association fédérée peuvent s'abonner à la liste de discussion « forumfed » (secrétariat et président et vice-président éventuellement).

□ **Forum des associations - Pantin - 8 septembre 2012**

- La Fédération Française de Généalogie, sise à Pantin, participera cette année pour la première fois au Forum des Associations de la Ville de Pantin qui aura lieu le samedi 8 septembre 2012 de 10h à 18h - stade de l'ASPTT (202, av. Jean Jaurès - Pantin - M° ligne 7 - station Fort d'Aubervilliers).

Nouvelles des Associations

□ **Rectification** : Le **Centre** (et non le cercle comme nous l'avons écrit par erreur dans le flash précédent)

Généalogie du Dauphiné nous demande de noter son adresse avec précision :

20 avenue Général Champon - BP 311 - 38011 GRENOBLE CEDEX 1

Nous adressons toutes nos excuses à cette association pour cette erreur.

□ La Société des Sciences, Arts et Lettres de Cholet et de sa région, section généalogie (SLA) nous informe de son changement d'adresse courriel et de site web : [section-genealogie@sla-cholet.org](mailto:section-genealogie@sla-cholet.org);

[www.sla-cholet.org](http://www.sla-cholet.org)

□ La revue du Cercle de Généalogie Juive s'appelle désormais : **GénéaloJ** - Revue Française de Généalogie Juive. Ceci à partir du n° 110, second trimestre 2012.

□ la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, partie française, a tenu, mardi 29 mai 2012, son Assemblée générale à la Délégation générale du Québec.

Composition du Bureau :

Président : Gilbert Pilleul

Secrétaire générale : Monique Pontault

Déléguée générale : Solange de Loisy

Trésorier : Jacques Nortier

Déléguée à la communication : Michèle Marcadier

Adrien Leroux

Coordinateur CFQLMC

57, boulevard des Invalides, bureau 1265 - 75007 PARIS

01 53 69 37 89 - [cfqlmc.france@yahoo.fr](mailto:cfqlmc.france@yahoo.fr)

L'Association des archivistes français organise du 20 au 22 mars 2013 à Angers son premier Forum des archivistes.

Cet événement, qui réunira tous les archivistes, quels que soient leur statut ou leur provenance, offre une occasion unique de réfléchir à des problématiques communes et de les porter sur la place publique (le forum).

5 thèmes vous sont proposés :

1. Les échelles : collecte, structure, concentration
2. Quels modèles économiques pour les archives ?
3. Traitement des archives : nouvelles archives, nouvelles pratiques ?
4. Nouveaux rapports aux publics
5. Archives et archivistes : représentations et regards

§§§§§§§

*fermeture du secrétariat  
du 30 juillet au 24 août 2012 inclus*



**FLASH FÉDÉRATION n° 186**

ISSN 2259 - 7239

**Note d'information périodique de la FÉDÉRATION FRANÇAISE de GÉNÉALOGIE**

Histoire des familles. Héraldique. Sigillographie - Maison de la Généalogie®

Tour ESSOR 93 - 14, rue Scandicci 93508 PANTIN cedex

Association selon la loi de 1901 - SIRET n° 322 548 652 00047

Tél. : +33 (0)1 57 42 90 82 - courriel : [ffg@genefede.org](mailto:ffg@genefede.org)

Sites Internet : <http://www.genefede.fr> <http://leblog-ffg.over-blog.org> <http://www.bigenet.fr>

Directeur de la publication : Michel SEMENTERY